



DEUX-SÈVRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°79-2023-097

PUBLIÉ LE 27 JUIN 2023

Sommaire

DDFIP 79 / Stratégie Coordination Maîtrise des Activités

79-2023-06-12-00003 - Service des Impôts des Particuliers de Niort -
Décision intérim à compter du 12/07/2023 (1 page)

Page 3

DDFIP 79

79-2023-06-12-00003

Service des Impôts des Particuliers de Niort -
Décision intérim à compter du 12/07/2023



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

**Direction départementale des Finances publiques
des Deux-Sèvres**

44 Rue Alsace Lorraine
BP 19149
79060 NIORT CEDEX 9

ddfip79@dgfip.finances.gouv.fr

Niort, le 12 juin 2023

Affaire suivie par : Julien ROLLET
julien.rollet@dgfip.finances.gouv.fr
Téléphone : 05.49.06.3617

L'Administrateur Général des Finances Publiques
Directeur Départemental des Finances Publiques des Deux Sèvres

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la DGFiP ;
Vu l'arrêté du 7 avril 2010 pris pour l'application de l'article 6 du décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 ;
Vu l'arrêté du 11 avril 2018 relatif à l'organisation du service des comptables publics ;
Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010, portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la DGFiP, notamment son article 26 ;
Vu l'ordonnance n° 2022-408 du 23 mars 2022 relative au régime de responsabilité des gestionnaires publics ;
Vu les demandes de congés à compter du 12 juillet 2023 puis en retraite à compter du 1^{er} octobre 2023 de Monsieur Pierre ANDRE, Inspecteur Divisionnaire Hors Classe des Finances Publiques, responsable du Service des Impôts des Particuliers de Niort.

DECIDE

L'intérim du Service des Impôts des Particuliers de Niort est confié à Monsieur Guillaume JAROUSSEAU, Inspecteur Divisionnaire des Finances Publiques, à compter du 12 juillet 2023, date de remise de service.

L'Administrateur général des Finances publiques,
Philippe FERTIER POTTIER